



اللجنة الوطنية الأولمبية المغربية
toTCSit toloE80+ toUHoE0it toLY0o0i7+
COMITÉ NATIONAL OLYMPIQUE MAROCAIN

BOURSES

OLYMPIQUES DU CNOM



LOS ANGELES 2028

BOURSES OLYMPIQUES DU CNOM

Ce programme a pour objectif d'améliorer les conditions de préparation de l'élite sportive marocaine afin de subvenir à leurs besoins sportifs spécifiques. Ces bourses viennent en complément de la prise en charge de leur projet sportif à travers les conventions nouées entre le Comité National Olympique Marocain (CNOM) et les fédérations olympiques pour préparer les Jeux Olympiques « [LOS ANGELES 2028](#) ».

Ces bourses sont financées à travers le programme de la Solidarité Olympique ainsi que la convention relative à la mise en œuvre du programme pluriannuel de préparation et de participation des sportifs aux échéances sportives internationales 2019-2028, signée en avril 2019 entre le CNOM et le Ministère chargé des sports.

MODALITÉS D'ACCÈS AU PROGRAMME

Les Fédérations Royales Marocaines dont les **sports sont au programme des Jeux Olympiques Los Angeles 2028 (Épreuves/catégories olympiques individuelles séniors)** peuvent proposer au CNOM les dossiers des sportifs qui remplissent au moins une des conditions ci-dessous :

CATÉGORIES	CRITÈRES	BOURSE MENSUELLE
ÉLITE A	<ul style="list-style-type: none">- Être médaillé olympique Paris 2024 ;- Être classé dans les 10 meilleurs mondiaux au dernier classement publié par la fédération internationale ;- Être médaillé au dernier championnat du Monde ;- Être qualifié aux Jeux Olympiques Los Angeles 2028 via le quota mondial.	10 000 DHS
ÉLITE B	<ul style="list-style-type: none">- Être classé entre les 11 et 20 meilleurs mondiaux au dernier classement publié par la fédération internationale ;- Être qualifié aux Jeux Olympiques Los Angeles 2028 via le quota continental ;- Être champion d'Afrique de la saison en cours ;- Être le meilleur sportif africain dans le dernier classement publié par la fédération internationale ;- Être médaillé d'or aux Jeux Méditerranéens 2026 ou aux Jeux de la Solidarité Islamique 2025.	6 000 DHS
ÉLITE C	<ul style="list-style-type: none">- Être Classé entre les 21 et 30 meilleurs mondiaux au dernier classement publié par la fédération internationale ;- Être le vice-champion d'Afrique de la saison en cours ;- Être le 2ème meilleur sportif africain dans le dernier classement publié par la fédération internationale ;- Être médaillé d'argent aux Jeux Méditerranéens 2026 ou aux Jeux de la Solidarité Islamique 2025.	3 500 DHS

**Le classement mondial qui sera pris en considération est celui utilisé par la FI pour la qualification olympique*

Les sportifs proposés doivent également remplir les conditions suivantes :

- Avoir un réel potentiel de qualification pour les Jeux Olympiques Los Angeles 2028 (conformément au système de qualification de chaque sport) ;
- Présentation d'un projet sportif convaincant (Objectifs, Programme de préparation prévisionnel, objectifs intermédiaires, encadrement technique, projet professionnel) ;
- Ne pas avoir d'antécédent de dopage ou de sanction disciplinaire en cours ;
- Avoir réalisé un check up médical avec un avis favorable d'un médecin spécialisé (dans un des centres médicaux désignés par le CNOM) ;
- Accepter le suivi scientifique et individualisé mis en place le XLAB du CNOM.
- La liste des sportifs retenus dans ce programme sera actualisée tous les 4 mois : en janvier, mai et septembre de chaque année.

AVANTAGES DU PROGRAMME

Les sportifs retenus dans ce programme peuvent bénéficier d'un ensemble d'avantages visant à soutenir leur développement et à optimiser leur performance, notamment :

- Une bourse mensuelle, attribuée selon la catégorie du sportif et son niveau de performance ;
- Des stages de préparation, organisés au Maroc ou à l'étranger, en fonction des besoins de la planification ;
- Possibilité de contribuer à la prise en charge de l'encadrement technique (Entraîneur, préparateur physique) ;
- La participation à des compétitions internationales, conformément au calendrier validé avec la fédération concernée ;
- Un suivi scientifique et individualisé par le XLAB du CNOM
- Un accompagnement médical, incluant les bilans de santé réguliers et les soins spécifiques ;
- Un accompagnement mental, assuré par des professionnels de la préparation psychologique.

La prise en charge de ces services peut être assurée de différentes manières :

- via les bourses mensuelles attribuées directement aux sportifs,
- dans le cadre des accords personnalisés signés avec les athlètes,
- ou à travers les conventions de partenariat conclues entre le CNOM et les Fédérations Royales Sportives Nationales.

MODALITÉS DE SUIVI DU PROGRAMME

Un compte rendu régulier est demandé aux sportifs et leurs Fédérations afin de suivre les progrès de chaque boursier, les rapports demandés sont les suivants:

- Un rapport hebdomadaire à renseigner par le sportif sur une plateforme dédiée (volume d'entraînement, intensité d'entraînement, moyen de récupération, blessures, état de forme, sparing partenaires, Localisation, poids, taille, IMC, sommeil, nutrition,.....) ;
- Une visite médicale tous les quatre mois dans un des centres médicaux désignés par le CNOM.

La liste des sportifs dans chaque catégorie sera actualisée tous les 4 mois après analyse de l'ensemble de ces rapports ainsi que le niveau technique de chaque boursier.

Afin qu'un sportif puisse conserver sa bourse olympique, il doit impérativement respecter les conditions suivantes :

- Améliorer ou maintenir son niveau de classement ;
- Réaliser les objectifs intermédiaires fixés dans son accord ;
- Respecter l'accord signée ainsi que les procédures des rapports en lien avec la bourse.
- Dans le cas contraire, les sportifs concernés seront retirés de la liste des boursiers.

Une dérogation peut être faite, si le sportif présente des raisons valables démontrant son incapacité à remplir les conditions citées ci-dessus. Dans ce cas il peut bénéficier d'une période supplémentaire de 4 mois afin de remédier au manquement détecté.

DISPOSITIF DE SUIVI SCIENTIFIQUE ET INDIVIDUALISÉ

Le suivi scientifique des sportifs retenus dans le cadre de ce programme sera assuré par XLAB, le laboratoire de performance du CNOM, en s'appuyant sur une approche scientifique rigoureuse.

Ce suivi repose sur :

- la collecte régulière de données, à travers l'utilisation d'objets connectés (montres, balances, trackers, etc.) permettant de mesurer les indicateurs clés de performance ;
- la réalisation de tests périodiques, pour évaluer l'évolution des paramètres physiologiques, biomécaniques, mentaux et nutritionnels ;
- l'analyse individualisée des résultats, dans le but de proposer des recommandations concrètes aux entraîneurs et aux fédérations pour ajuster les plans de préparation.

La participation au programme implique l'adhésion pleine et entière des sportifs au dispositif de suivi.

MODALITÉS DE SORTIE DU PROGRAMME

La bourse peut être annulée dans les cas suivants :

- Non-qualification pour les Jeux Olympiques de Los Angeles 2028;
- Baisse du niveau technique qui rend improbable la qualification du sportif pour les Jeux Olympiques de Los Angeles 2028;
- Blessure grave ou arrêt de la pratique ;
- Comportement contraire à l'éthique (dopage, discipline, etc.) ;
- Violation de l'accord de la bourse entre le sportif, la fédération et le CNOM ;
- Non-respect des procédures des rapports en lien avec la bourse ;
- Toute autre raison qui empêcherait le sportif de participer aux Jeux Olympiques de Los Angeles 2028.

MODALITÉS DE GESTION DU PROGRAMME

Le CNOM mettra en place, avec les sportifs et les fédérations concernées, un accord pour :

- Délimiter les engagements de chaque partie ;
- Fixer les objectifs à réaliser par chaque sportif ;
- Veiller au respect de la procédure de financement du programme.

Les sportifs et les Fédérations devront respecter les modalités de gestion et les procédures définies par l'accord signé avec le CNOM.

DOSSIER DE CANDIDATURE

Les sportifs et les Fédérations Royales Marocaines qui souhaitent bénéficier de ce programme doivent remplir le formulaire de candidature et le soumettre au CNOM.

Le CNOM, via sa Direction Technique et son travail de veille sportive, peut accompagner les Fédérations dans l'identification des profils éligibles.

ANNEXE

Ci-joint le formulaire de demande de bourse.

